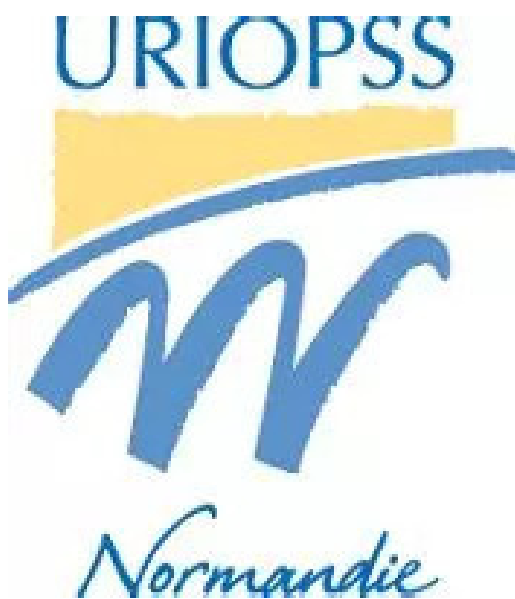


LES INTERSECTIONS

Co-construire : le spectacle vivant et les autres services de proximité

STRUCTURES & DISPOSITIFS RESSOURCES

L'URIOPS DE NORMANDIE



POINT DE DEPART : LES ORDONNANCES DE 1945

Les ordonnances de 1945 qui instituent les caisses de sécurité sociale, modifient le paysage social de la France. Les œuvres privées de l'époque ressentent alors le besoin de se doter d'un lieu de concertation et de représentation.

En 1947, l'URIOPSS est créée afin de regrouper l'ensemble de ces œuvres. Pour ses fondateurs, notamment Charles Blondel et Serge Oberlin, il s'agit de passer de la charité à la solidarité, de l'obligatoire et institutionnel au libre et spontané, pour un pluralisme, pour la laïcité... Ces concepts toujours modernes fondent ce mouvement et sont la base pour la construction des solidarités de demain.

UN RESEAU NATIONAL

Implanté sur l'ensemble du territoire, le réseau Uniopss-Uriopss unit les associations des secteurs sanitaire, social et médico-social pour développer les solidarités.

Les URIOPSS assurent, à l'échelon régional, une représentation transversale des acteurs privés à but non lucratif de solidarité et leur offrent un lieu de réflexion et de coordination.

La force de ce réseau est d'apporter des réponses adaptées au plus près des besoins et attentes des adhérents, grâce à une analyse transversale des politiques publiques nationales et territoriales et à une expertise technique dans tous les domaines d'activité.

En 2022, le réseau compte 13 URIOPSS.

L'URIOPS DE NORMANDIE

L'URIOPSS de Normandie représente aujourd'hui, sur le territoire normand 140 organisations gestionnaires à but non lucratif des secteurs sanitaire, social et médico-social, soit plus de 50% des établissements et services de la Normandie.

L'URIOPSS de Normandie veille aux intérêts des personnes vulnérables dans l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques sociales. Elle fait le lien entre l'État, les pouvoirs publics territoriaux et les associations de solidarité.

L'URIOPS de Normandie assure également la représentation de ses adhérents et participe à ce titre à la Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie, à l'instance interrégionale de concertation de la DIRPJJ, aux Conseils Départementaux de la Citoyenneté et de l'Autonomie, aux Conseils Territoriaux de Santé ou encore aux Observatoires Départementaux de la Protection de l'Enfance.

L'URIOPS dispose également de mandats au Conseil Économique Social et Environnemental Régional de Normandie ainsi qu'au Mouvement Associatif.

LES ACTIONS DE L'URIOPS DE NORMANDIE

- Animation du réseau régional
- Veille et information
- Conseil technique en droit social
- Formations et accompagnements sur-mesure (Organisme Qualiopi)



www.uriopss-normandie.fr



Direction régionale :
Arnaud LECOQ – a.leco@uriops-normandie.fr

Coordination du réseau régional :
Simon MAGNIER – s.magnier@uriops-normandie.fr